

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures.

La présence du demandeur est indispensable. Pour une personne mineure, la présence du parent ayant l'autorité parentale est nécessaire.

Un formulaire de demande de carte d'identité est à retirer au secrétariat de la Mairie. Il doit être complété et signé.

Pièces à produire pour une **PREMIÈRE DEMANDE** :

	Passeport valide	Passeport périmé	Aucun passeport
Passeport	X	X	
Photos d'identité	X (Nombre : 2)	X (Nombre : 2)	X (Nombre : 2)
Justificatif de domicile	X (< 3 mois)	X (< 3 mois)	X (< 3 mois)
Extrait d'acte de naissance		X (< 3 mois)	X (< 3 mois)
Coût	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Pièces à produire pour un **RENOUVELLEMENT** :

	Carte d'identité valide	Carte d'identité périmée (< à 5 ans)	Carte d'identité périmée (> à 5 ans)
Carte d'identité	X	X	X
Photos d'identité	X (au nombre de 2)	X (au nombre de 2)	X (au nombre de 2)
Justificatif de domicile	X (moins de 3 mois)	X (moins de 3 mois)	X (moins de 3 mois)
Extrait d'acte de naissance			X (moins de 3 mois)
Coût	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Pour tout cas particulier (perte, vol...), rapprochez vous de la Mairie pour connaître les éventuelles formalités spécifiques.